



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

I.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

I.

Un *nom* est le mot qui sert à désigner ou à qualifier une personne, une chose dans la langue qu'on est convenu de parler. Mais il s'agit d'une définition grammaticale. Pour me borner donc à notre langue, le nom est un mot susceptible de nombre & de genre; qui, s'il est substantif, peut régir ou être régi; & s'il est adjectif, doit toujours être régi par le substantif.

1. On appelle *nombre*, ce qui distingue un nom qui exprime unité, le *Roi*, d'avec lui-même exprimant pluralité, les *Rois*. Il y a donc deux nombres, le *singulier* & le *pluriel*, celui-ci ne différant de l'autre que par une espèce d'augment, qui consiste dans une lettre (1) caractéristique. Quelques noms, mais en très-petite quantité, manquent, les uns de singulier, & les autres de pluriel.

2. On appelle *genre*, ce qui distingue un nom d'avec un autre, conformément à la différence que la nature a mise entre les deux sexes. Ainsi, selon cette idée, nous avons deux genres en Grammaire: le *masculin*, comme quand nous disons, le *Soleil*; & le *féminin*, comme quand nous disons la *Lune*. Tout nom, quel qu'il soit, est de l'un des deux: car nous ne connoissons point le *neutre*, dont le grec & le latin font un troisième genre.

3. On appelle *substantif*, le nom qui par lui-même, & sans avoir besoin d'être accompagné

(1) Ou la lettre *s*, comme dans *noms*, pluriel de *nom*. Ou *x*, comme dans *loix*, pluriel de *loi*. Ou *z*, comme dans *bontez*, que d'autres, depuis quelque temps, écrivent *bontés*, pluriel de *bonté*.

d'un autre mot, signifie quelque être, ou réel, comme *le Soleil*, *la Terre*, ou réalisé en quelque sorte par l'idée que nous nous en faisons, comme *l'abondance*, *la blancheur*, *le grand*, *le médiocre*.

4. On appelle *adjectif*, le nom qui s'ajoute au substantif pour le qualifier, c'est-à-dire, pour marquer ce qu'il a de propre ou d'accidentel. Ainsi, le substantif nomme une chose, & l'adjectif la qualifie. *Une fleur jaune*, *un aimable Prince*, on voit que *jaune* & *aimable* sont des adjectifs.

5. *Régir*, c'est obliger un mot à occuper telle ou telle place dans le discours; &, si ce mot est (2) *déclinable*, c'est-à-dire, susceptible de plusieurs terminaisons, lui imposer la loi d'en prendre l'une & non l'autre dans l'endroit où il est placé.

Que, si quelques-unes de ces notions paroissent un peu obscures, j'y reviendrai; &, avant la fin de ce premier Chapitre, elles seront éclaircies.

I I.

Voilà d'abord les deux principales especes de noms, *substantifs* & *adjectifs*: mais elles se divisent chacune en plusieurs autres.

On divise les substantifs en noms *propres* & noms *communs*, autrement dits *appellatifs*. Noms propres, *Alexandre*, *César*, *Louis*, tous ceux qui signifient quelque individu. Noms

(2) Un mot est *déclinable*, lorsqu'il peut & doit varier sa terminaison. C'est ce qui n'arrive en notre langue, que lorsqu'un Nom passe du singulier au pluriel, ou du masculin au féminin. Gardons-nous donc bien de croire que la valeur de ce terme, *déclinaison*, soit en françois la même qu'en latin ou en grec.